

PLANÈTE MANCHE RÉNOVATION

PRÉSENTATION DE TRAVAUX RÉALISÉS GRÂCE AU DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL

Avec près d'un logement sur deux construit avant 1975, sans réglementation thermique, et plus de 50 000 « passoires thermiques » (étiquette F ou G), le territoire de la Manche doit relever le défi de la rénovation énergétique pour réduire la facture d'énergie des ménages. Au-delà de la performance thermique, le département possède un patrimoine bâti riche qui mérite d'être protégé et mis en valeur.

À l'heure du défi de la sobriété énergétique, le Département propose aux particuliers ainsi qu'aux syndicats de copropriétés, le dispositif Planète Manche rénovation, permettant à chacun de rénover son logement : de mieux l'isoler et le chauffer pour maîtriser ses dépenses énergétiques mais également d'utiliser les techniques et matériaux adaptés pour préserver le bâti existant. **Entre 2015 et 2022, plus de 1 000 logements manchois ont ainsi pu bénéficier de ce dispositif. Afin de présenter l'étendue des travaux éligibles, rendez-vous est donné dans un logement bénéficiaire de l'aide départementale à Coutances.** Il s'agit d'une maison de la reconstruction qui n'avait pas subi de gros travaux de rénovation depuis sa construction en 1950.



JEAN MORIN
Président du conseil
départemental de la Manche

ANDRÉ DENOT
Conseiller départemental en
charge de la rénovation de
l'habitat

JULIEN FRÉMOND
Responsable du pôle conseil
aux particuliers à la SCIC
Les 7 Vents

**vous convient à la présentation d'un logement rénové ayant bénéficié du dispositif
Planète Manche rénovation,**

le lundi 5 février à 10h chez Mme Patricia Thomas -
2C rue Paul Maundrell 50200 Coutances